

Conseil Scientifique et Prospectif

Vendredi 21 mai 2021

Visioconférence - 14h-16h



**Accueil par Nathalie Carcaud,
présidente du CSP
et Jean-Michel Marchand,
représentant du Bureau du Parc**



ORDRE DU JOUR

- Présentation du CSP : fonctionnement et bilan
- Présentation de la charte
- Prochain rendez-vous en visio le 31 mai à 14h
speed dating : interactions CSP et Parc

Présentation des membres du CSP



Présentation du CSP



Attributions

Ces attributions sont définies dans le règlement intérieur du CSP

- **Avis et expertise**, sur sollicitation du Comité Syndical du Parc ou par auto-saisine, apport d'un regard scientifique collectif.
- **Recherche**, production d'une réflexion scientifique territorialisée, via des travaux portés par les chercheurs ou par des étudiants dont ils ont la responsabilité.
- **Pédagogie**, contribution à la vulgarisation et à la médiation scientifique.

Fonctionnement

- Les membres du CSP sont bénévoles
 - indemnisation des frais
 - possibilité de représenter le CSP dans des instances nationales (CORP ou fédération des PNR....)
- CSP animé par Emmanuelle Crépeau et Florence Busnot-Richard
 - **2 plénières par an** – votre engagement minimum
 - des ateliers thématiques selon les besoins du Parc et appétence des chercheurs : auto-gestion
 - des travaux d'étudiants inter-écoles
 - des actions-recherches partenariales

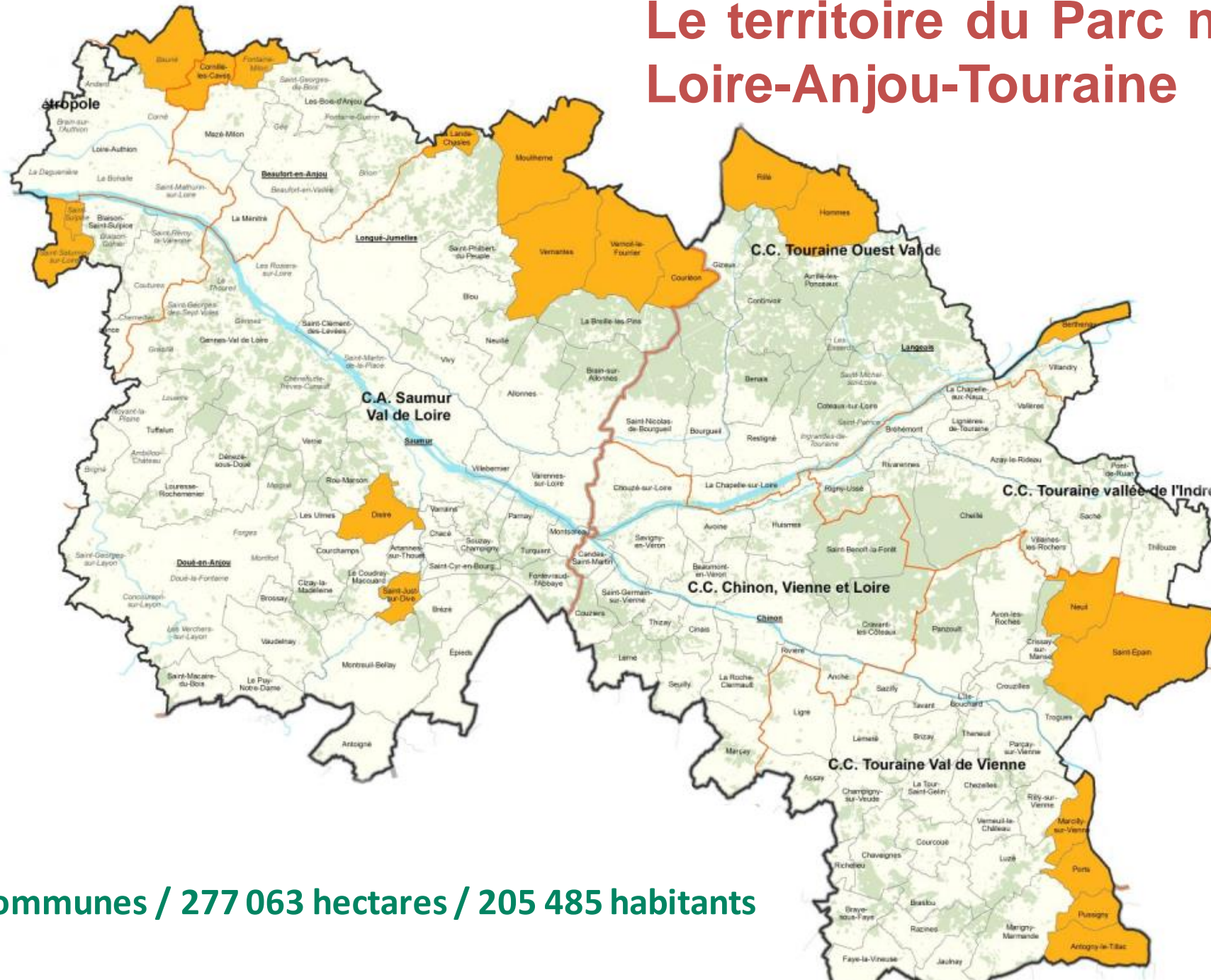
Présentation du Parc et de la Charte





<https://www.youtube.com/watch?v=mJSmyyHZxyw>

Le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine



116 communes / 277 063 hectares / 205 485 habitants

Gouvernance actuelle



Élus délégués
communes,
EPCI
Départements,
Régions

Comité syndical
158 membres

Présidente

Bureau
26 membres



Élus, institutions,
associations,
Ambassadeurs,
chercheurs...



Équipe technique
28 agents



**Conseil Scientifique
et Prospectif**
21 chercheurs

7 Commissions
Biodiversité
Urbanisme
Eco-développement
Tourisme
Com-Culture
Education
Finances

**5 groupes issus de
la concertation**
Agriculture – Eau -
Énergie - Forêt -
Paysage

**Vers de
nouveaux
statuts**



Equipe

Direction/missions transversales

Direction	Pascal Queniot
Communication	Thibault Meurgey
Evaluation, citoyenneté	Emmanuelle Crépeau

Services administratifs

Comptabilité	Irène Berthelot et Nathalie Jubert
Secrétariat	Laurence Piquier, Sonia Bourgeau, Cindy Vennevier
Maintenance	Benoit Mauduit

Service Biodiversité et paysages

Chef de service	
Biodiversité	Guillaume Delaunay
Natura 2000 - 37	Olivier Riquet
Natura 2000 - 49	Lucile Stanicka
Paysage	Recrutement
Plans de gestion	Bastien Martin
TEN Saumurois	Marie Peletier
TEN Baugeois	Recrutement
Life CROAA	Maelle Ladislas
Phytosociologie	Vincent Vérité

Service Aménagement et éco-développement

Chef de service	
Urbanisme	Michel Mattei
Energie/climat	Florence Busnot-Richard
Agriculture/forêt	Wilfrid Combadière
Eco-développement	Sylvie Nicolas
Révision de charte	Camille Lepère
SIG/informatique	Vincent Benoist

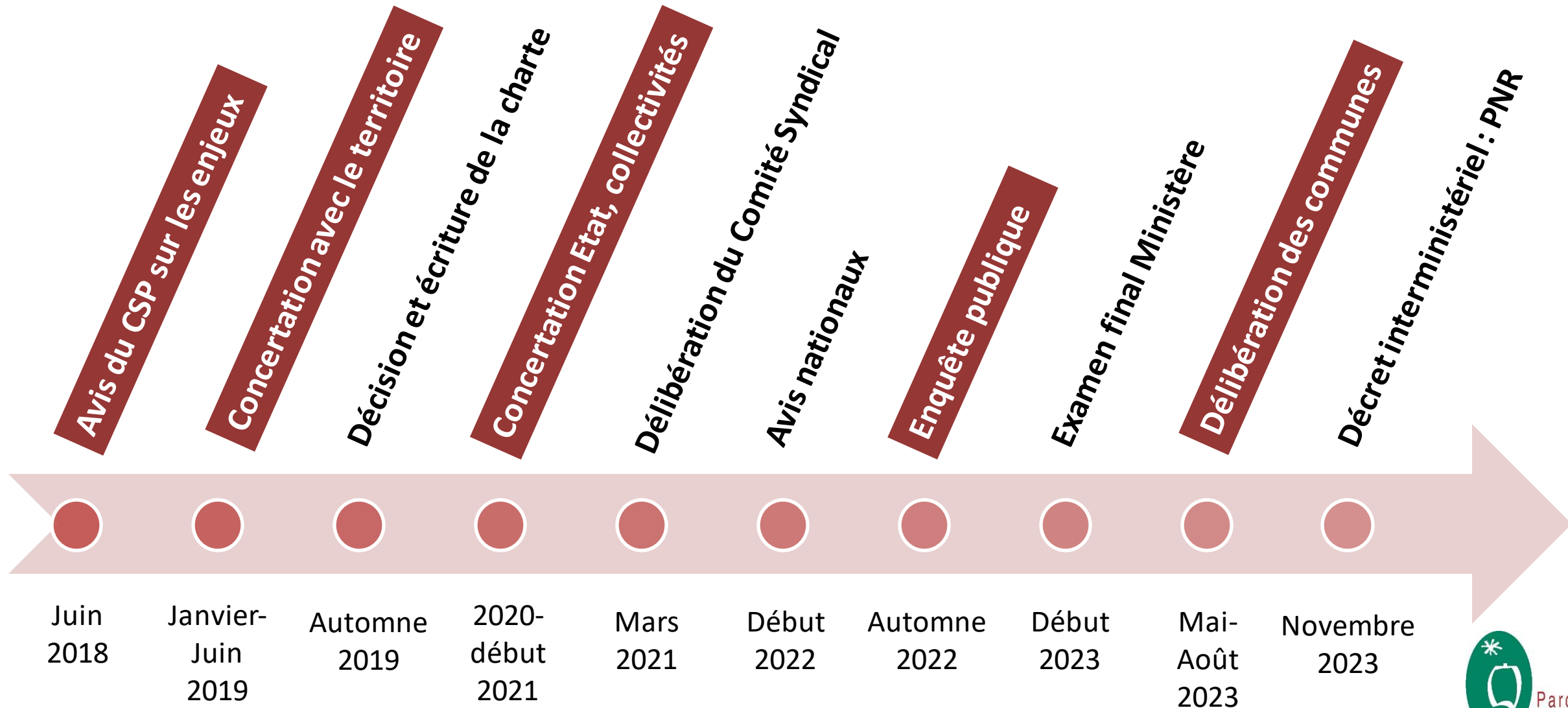
Service Tourisme et médiation des patrimoines

Cheffe de service	
Tourisme	Virginie Belhanafi
Culture/Maison du Parc	Christèle Bulot
Accueil/boutique	Fabienne Cauty
Accueil/ressources	Sarah Kasby

Un projet de territoire partagé

- **Un projet concerté en amont**
- **Un projet qui engage les signataires**
 - Communes, EPCI, Départements et Régions
- **Des membres des commissions et groupes de travail**
 - partagent des connaissances et inter-agissent
 - proposent des actions
 - contribuent au projet dans leur structure/leur réseau

Etapas clés de la procédure de la Charte



Contenu du projet de charte

➤ Rapport de charte (projet)

- Stratégie politique
- Projet opérationnel
- Documents complémentaires

➤ Plan de Parc

➤ Annexes réglementaires

- Diagnostic d'évolution du territoire et documents d'évaluation de la charte 2008 - 2020



Enjeux transversaux



6 défis à relever pour 2038

- Bien vivre
- Modes de vie
- Solidarité territoriale
- Biens communs
- Changement climatique
- Gouvernance partagée



Stratégie politique de la nouvelle charte



Pour un territoire ligérien vivant et de haute qualité

- Anticiper l'**évolution des paysages et la qualité** du cadre de vie
- Faire du Parc un territoire à **biodiversité positive**
- Adapter le territoire pour **préserver la ressource en eau**
- Développer une **économie de proximité et pérenne**

Sommaire de la charte



VOCATION 1 : Animer collectivement la charte par l'engagement citoyen et les synergies territoriales

VOCATION 2 : Préserver les richesses territoriales et transmettre ces biens communs

VOCATION 3 : Impulser et soutenir de nouveaux modèles économiques

VOCATION 4 : Anticiper les mutations territoriales pour réinventer l'aménagement

Les vocations et mesures de la charte

VOCATION TRANSVERSALE – Animer collectivement la charte par l’engagement citoyen et les synergies territoriales

Orientation 1 : Partager les connaissances et les pratiques

Mesure 1 – Coproduire les connaissances pour s’adapter à un territoire en évolution

Mesure 2 – Conforter l’appropriation des patrimoines et de l’environnement

Mesure 3 – Accompagner le changement des modes de vie

Orientation 2 : Promouvoir une gouvernance territoriale partagée

Mesure 4 – Renforcer la place du citoyen dans les processus de décision

Mesure 5 – Améliorer l’interconnaissance et les coopérations territoriales

Vocation II - préserver les richesses patrimoniales et transmettre les biens communs

Orientation 3 : Optimiser la gestion durable de l'eau, des sols et sous-sols

Mesure 6 – Se réapproprier l'eau comme un bien commun

Mesure 7 – Maintenir et restaurer des sols vivants

Mesure 8 – Gérer durablement les ressources minérales

Orientation 4 : Affirmer un territoire à haute valeur naturelle

Mesure 9 – Atteindre un haut niveau de biodiversité sur l'ensemble du territoire

Mesure 10 – Conserver et renforcer les continuités écologiques

Mesure 11 – Préserver et valoriser le patrimoine géologique

Mesure 12 – Maîtriser les pratiques récréatives dans les espaces naturels

Orientation 5 : Anticiper l'évolution des paysages

Mesure 13 – Agir pour des paysages vivants et de qualité

Mesure 14 – Valoriser les paysages culturels du Val de Loire

VOCATION III– Impulser et soutenir de nouveaux modèles économiques

Orientation 6 : Encourager la transition écologique et sociétale des activités

Mesure 15 – Appuyer les dynamiques économiques, écoresponsables et collaboratives

Mesure 16 – Relever les défis énergétiques et environnementaux de la filière du bâtiment

Mesure 17 – Promouvoir des acteurs motivés et sensibles aux valeurs du Parc

Orientation 7 : Accélérer la transition alimentaire et agricole

Mesure 18 – Construire un système alimentaire sain, local et équitable

Mesure 19 – Soutenir une agriculture de proximité et respectueuse du vivant

Orientation 8 : Reconnaître la forêt et la filière bois comme vecteurs de développement local

Mesure 20 – Consolider les pratiques vertueuses de gestion des espaces forestiers

Mesure 21 – Valoriser les fonctions de la forêt et concilier les usages

Orientation 9 : Revendiquer une destination touristique durable et singulière

Mesure 22 – Révéler une offre de tourisme de nature et de découvertes

Mesure 23 – Accompagner l'adaptation de la filière touristique pour une destination durable

VOCATION IV – Anticiper les mutations territoriales pour réinventer l'aménagement

Orientation 10 : S'adapter au changement climatique

Mesure 24 – Réinterroger les risques et les aménagements au regard des évolutions climatiques

Mesure 25 – Renforcer les capacités d'adaptation

Orientation 11 : Développer un territoire à énergie positive bas carbone

Mesure 26 – Accélérer la transition vers la sobriété

Mesure 27 – Accompagner la mutation des infrastructures énergétiques vers le renouvelable

Orientation 12 : Faire de la transition sociétale et de l'identité patrimoniale le socle des politiques d'aménagement

Mesure 28 – Adopter un développement urbain sans étalement

Mesure 29 – Intégrer les nouveaux modes de déplacement et d'habiter dans les procédures d'aménagement

Mesure 30 – Mobiliser l'expertise locale en amont des projets d'aménagement

Orientation 13 : Adapter l'architecture et l'urbanisme aux mutations

Mesure 31 – Repenser la conservation et l'évolution du patrimoine bâti

Mesure 32 – Favoriser l'écoconception des aménagements

Mesure 33 – Encadrer la signalétique et la publicité

Prochain rendez-vous
31 mai à 14h
Speed-dating :
interactions CSP et Parc



Merci pour votre participation !

